

Etat Indépendant du Congo :
Tarifs et affranchissements Mols
des cartes-vues (suite 6 et fin)

Par Philippe LINDEKENS

10.- Congo Belge – du 1er janvier au 31 juillet 1909

La Belgique est maintenant « propriétaire » du Congo Belge. Les timbres de l'Etat Indépendant sont surchargés CONGO BELGE en attente de la série bilingue.

Toutefois, les timbres non surchargés seront acceptés jusqu'au 31 juillet 1909.

10.1.- Carte avec timbre sans surcharge



Carte-vue partie d'Irebu le 13 février 1909 à destination de Verviers où elle parvint le 20 mars ; passage par Léopoldville le 18 février.

10.2.- Carte avec affranchissement mixte (surchargé et non surchargé)



(collection Herreweghe)

Carte-vue partie de Boma le 14 juin 1909 à destination de Charleroi où elle parvint le 03/07. Affranchissement mixte : 5 c vert non surchargé & 10 c carmin surcharge locale.

10.3.- Carte avec timbre hors-cours (taxée ou non)

Les cas d'hors-cours en Etat Indépendant du Congo peuvent se produire à 2 périodes :

- A partir du 1er janvier 1901 où les timbres du XIXème siècle deviennent « Hors-cours » au profit de ceux du XXème, du moins ceux avec nouvelles couleurs ; seuls les 15 c, 40 c, 1 F violet et les 3 grosses valeurs continuent à avoir cours jusqu'au 31 juillet 1909.
- A partir du 1er août 1909, les Mols non surchargés CONGO BELGE deviennent « hors-cours ». Ils ont été tolérés pendant 7 mois entre le 1er janvier et le 31 juillet 1909.



Carte-vue partie probablement de Léopoldville le 2 octobre 1909 à destination de Charleroi où elle parvint le 6 novembre.

Affranchissement : 15 c ocre Mols EIC non surchargé – I+A3 (position #2) – hors cours
 Cachet « O » (type 1 – mince) pour marquer l'hors-cours, apposé à côté du timbre (en accord avec le règlement postal) + griffe « T » et « 0.10 » au crayon bleu.

Taxation simple de ce qui manque (considéré comme carte-vue en imprimé au tarif 10c.) à l'aide d'un timbre-taxe belge de 10 c. à Charleroi (Sud) – Valeurs le 6 novembre.



Carte-vue partie de Mombongo le 26 juin 1909 à destination de Gand où elle parvint le 4 septembre ; annulation du timbre au passage par Léopoldville le 5 août 1909.

Tarif : carte-vue au tarif imprimé à 10 c (malgré la mention CARTE POSTALE non biffée)
 Affranchissement : 10 c carmin I4+A5.

Il semblerait ici qu'il n'y ait pas de taxation parce que le postier à Léopoldville a tenu compte du lieu de départ de la carte et de la date à laquelle elle a été écrite, à savoir le 26 juin 1909. Il a donc considéré que le timbre avait toujours cours à cette époque, malgré qu'il doive l'oblitérer en hors-cours (depuis le 1er août 1909).

11.- Enclave du Lado

La majorité des pièces connues faisant partie du chapitre « **Lado** » sont des entiers postaux ; les cartes-vues et surtout les lettres sont rares.

Le fait qu'il n'y a jamais eu de bureau de poste au Lado en est la principale raison ; les coloniaux avaient certainement fait le plein d'entiers postaux avant de se rendre dans l'enclave.

En matière d'affranchissement Mols sur cartes-vues, les cas suivants peuvent se rencontrer :

- Carte partie de l'Enclave par voie du Congo
- Carte partie de l'Enclave par voie du Nil
- Carte partie de l'Uélé et transitant par l'Enclave pour prendre la voie du Nil



(extrait Histoire Postale Enclave de Lado – P. Maselis)

Carte-vue partie de Loka le 15 juin 1907 à destination de Braquegnies où elle parvint le 2 septembre ; annulation du timbre à Basankusu le 6 juillet et passage par Léopoldville le 1^{er} août. Il est à noter que cette carte par la voie du Congo n'est pas passée par le bureau d'entrée d'Ibembo.

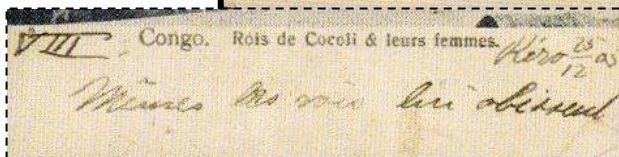
Affranchissement : 15 c ocre – I+A1b - tarif : carte postale internationale à 15c.



(extrait Histoire Postale Enclave de Lado – P. Maselis)

Carte-vue partie de Kéro le 25 décembre 1905 à destination de Copenhague où elle parvint le 27 mars 1906 ; voie du Nil fermée par le blocus anglais – annulation du timbre à Lado le 1^{er} janvier 1906, passage par Ibembo le 6 février et Léopoldville le 1^{er} mars.

Affranchissement : 15 c ocre - tarif : carte postale internationale à 15 c.



10.2.- Lado – voie du Nil

(extrait Histoire Postale Enclave de Lado – P. Maselis)

Carte-vue partie de la zone de Meridi à destination de Bruxelles où elle 19 septembre 1906 ; annulation du timbre à Lado le 31 août, ambulant du Nil White-Nile TP le 31 août et passage par Khartoum le 8 septembre – apposition de la retta « 306 »

Affranchissement : 10 c carmin I3+A5 – tarif : carte-vue internationale = 10 c

10.3.- Congo – sortie via la voie du Nil

Carte-vue écrite à Rungu / Zone Bomokandi / Haut Uélé à destination de Paris / France ; passage par l'enclave de Lado pour prendre la voie du Nil. Passage par Khartoum le 7 août. Annulation à la plume à Lado le 29 juillet 1905 + apposition de 2 Retta à Khartoum. Tarif : carte-vue internationale = 15 c - Affranchissement : 5 c vert I1+B1 + 10 c carmin I2+A4.

Curiosité :



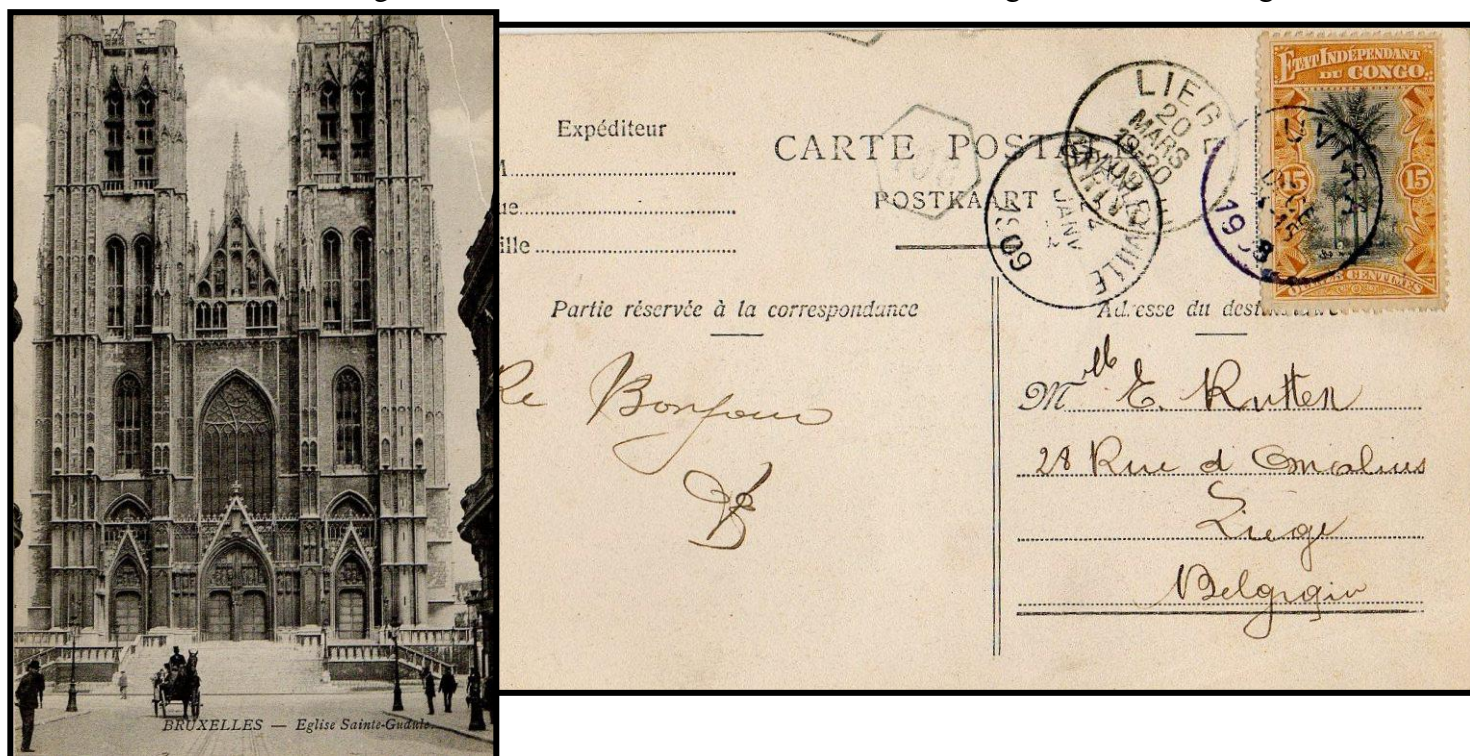
(extrait Histoire Postale Enclave de Lado – P. Maselis)

Carte-vue partie de Matadi le 7 juillet 1903 à destination de Luitant / France. L'expéditeur a indiqué le trajet à suivre : Brazzaville (10 juillet), Bangui (15 août), Bangassou, Wau, Rafai, Ht Oubanghi (sept), Bahr El Ghazal, Semio (3 janvier 1904). Affranchissement par un 5 m soudanais annulé à Khartoum le 1^{er} mars.

Tarif : carte-vue internationale : 15 c - Affranchissement : 15 c ocre – I+A1a.

12.- Cartes de l'étranger utilisées au Congo

Il est intéressant également de rechercher des cartes-vues de l'étranger utilisées au Congo



Carte-vue belge partie d'Uvira en décembre 1908 à destination de Liège où elle parvint le 20 mars 1909 ; passage par Stanleyville le 24 janvier.

Tarif : carte-vue internationale : 15 c - affranchissement : 15 c ocre - I+A1b



Carte-vue de Dakar / Sénégal partie de Coquilhatville le 23 mai 1907 à destination de Breda / Pays-Bas où elle parvint le 1er juillet ; passage par Léopoldville le 29 mai.

Tarif : carte-vue internationale : 15 c - affranchissement : 15 c ocre - I+A1b